

Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Travaux de réfection des réseaux d'eaux sur la commune de Mortrée

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DU 16 MARS 2023

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE - 2 rue Auguste Loutreuil - 61500 SEES

Tél : 02 33 28 88 87 – cc-sourcesdelorne@orange.fr

Représenté par Monsieur Jean-Pierre FONTAINE, Président.

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

SOGETI Ingénierie Infra - 7 rue Charles Sauria - 14123 IFS

Tel : 02.31.95.21.00 – Fax : 02.31.95.27.19

SIRET : 440 049 559 00014

Représenté par Monsieur Michel GASNIER, Responsable d'Agence.

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Mission de Maîtrise d'Œuvre pour les travaux de réfection des réseaux d'eaux sur la commune de Mortrée.

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 16/03/2023
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : durée propre à chaque élément de mission.
- Montants initiaux du marché public ou de l'accord-cadre :

Pour travaux de réseau eaux usées

Montant prévisionnel :	310 000,00 € HT	
Taux de rémunération :	6,75 %	
Forfait de rémunération provisoire :	20 925,00 € HT	25 110,00 € TTC

Pour travaux de réseau eau potable

Montant prévisionnel :	799 000,00 € HT	
Taux de rémunération :	3,45 %	
Forfait de rémunération provisoire :	27 565,50 € HT	33 078,60 € TTC

D - Objet de l'avenant.

Article 1 : données modificatives

Suite à l'établissement des descriptifs d'avant-projet et de projet des travaux, le coût et la quantité des travaux ont été ajustés.

Le Bureau d'études SOGETI Ingénierie Infra, titulaire du marché de maîtrise d'œuvre, doit donc modifier son contrat en fonction des nouveaux coûts. Conformément à l'article 7.1.2 du C.C.A.P. il y a lieu de passer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre compte-tenu de la modification du volume des travaux et de l'enveloppe financière.

Le montant prévisionnel de travaux « eaux usées » passe ainsi de 310 000 € HT à 710 360.00 € HT.

Le montant prévisionnel de travaux « eau potable » passe ainsi de 799 000 € HT à 1 021 682.40 € HT.

Article 2 : Montant du marché et répartition de la rémunération

<u>Partie eaux usées</u>		<u>Partie eau potable</u>	
Montant total initial :	20 925,00 € HT	Montant total initial :	27 565,50 € HT
Montant total définitif (PRO) :	37 239,75 € HT	Montant total définitif (PRO) :	28 448,70 € HT
Montant total définitif (PRO 2) :	43 154,37 € HT	Montant total définitif (PRO2) :	31 723,24 € HT
Montant de l'avenant :	22 229,37€ HT	Montant de l'avenant :	4 157,74 € HT

<u>Parties eaux usées + eau potable</u>	
Montant total initial :	48 490,50 € HT
Montant total définitif (PRO2) :	74 877,61 € HT
Montant de l'avenant :	26 387,11 € HT
Soit	+ 56 %

Les nouvelles décompositions par phases sont indiquées dans les tableaux suivants :

Partie eaux usées			Partie eaux usées PRO 2		
	Contrat	310 000,00 €		Estim PRO	710 360,00 €
Missions	Taux	6,750%	Missions	Taux recalculé	6,075%
AVP	24%	5 022,00 €	AVP	24%	10 357,05 €
PRO	8%	1 674,00 €	PRO	8%	3 452,35 €
ACT	14%	2 929,50 €	ACT	14%	6 041,61 €
VISA	12%	2 511,00 €	VISA	12%	5 178,52 €
DET	35%	7 323,75 €	DET	35%	15 104,03 €
AOR	7%	1 464,75 €	AOR	7%	3 020,81 €
total	100%	20 925,00 €	total	100%	43 154,37 €

Partie eau potable			Partie eau potable PRO 2		
	Contrat	799 000,00 €		Estim PRO	1 021 682,40 €
Missions	Taux	3,450%	Missions	Taux recalculé	3,105%
AVP	18%	4 961,79 €	AVP	18%	5 710,18 €
PRO	7%	1 929,59 €	PRO	7%	2 220,63 €
ACT	10%	2 756,55 €	ACT	10%	3 172,32 €
VISA	9%	2 480,90 €	VISA	9%	2 855,09 €
DET	50%	13 782,75 €	DET	50%	15 861,62 €
AOR	6%	1 653,93 €	AOR	6%	1 903,39 €
total	100%	27 565,50 €	total	100%	31 723,24 €

Accusé de réception en préfecture
061-200035111-20240215-DEL-2024-02-05-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception préfecture : 20/02/2024

Article 3 :

Toutes les autres clauses et conditions du contrat d'Ingénierie restent inchangées.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Le 16/02/2024, à Ifs

Le Maître d'œuvre, SOGETI INGENIERIE INFRA

Monsieur Michel GASNIER, Responsable d'Agence.

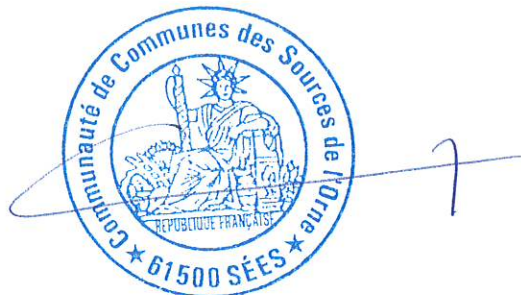
SOGETI INGENIERIE INFRA SAS
7 Rue Charles Sauria
44123 IFS
Tél. 02 31 98 21 00 - SIREN 823 702 048

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Le 19/02/24, à Sées

Le Pouvoir Adjudicateur,

Monsieur Jean-Pierre Fontaine, Président.



Accusé de réception en préfecture
061-200035111-20240215-DEL-2024-02-05-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception préfecture : 20/02/2024

Accusé de réception en préfecture
061-200035111-20240215-DEL-2024-02-05-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception préfecture : 20/02/2024